

Procès-verbal Conseil municipal du 28 juin 2021

L'an deux mille vingt un, le 28 juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de FONTANES, se sont réunis à 20h30 à la salle des fêtes de Fontanes, sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire le 23 juin 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Roselyne VALETTE, Jean-Pierre BROUQUIL, Christelle NAIL, Sébastien COIMET, Julien LEVIGNE, Dominique MACHEFERT, Morgane CALVET, Jean-François PLANAVERGNE, Corinne FONT.

ÉTAIENT ABSENTS :

Jean-Michel CANUT et Virginie SALAUN sont excusés
Corinne FONT a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

Le compte-rendu de la séance du 14 juin sera à valider lors du prochain conseil.

Délibérations :

1 – Désignation de l'architecte du 20 rue des postes.

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation du bâtiment du 20 rue des postes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

VU l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment son article 8 ;

VU l'article R2123-1 1° du code de la commande publique concernant la procédure adaptée simple ;

Par délibération en date du 8 février 2021, le Conseil Municipal décidait le lancement d'une consultation pour la désignation d'un architecte qui aura en charge la maîtrise d'œuvre et le suivi de l'opération.

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage s'élève à 850 000€ hors taxes.

Un avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne sur la plate-forme des marchés publics AWS le 7 mai 2021.

Conformément aux prescriptions de l'avis d'appel public à la concurrence précité, les candidatures devaient être remises pour le mardi 1er juin 2021 à 15 heures sur la plate-forme ou en mairie.

6 équipes ont déposé un dossier de candidature, toutes dans les délais.

- **JARRIGE Jean-Michel** (mandataire) place des Oules 46150 CATUS et BET IGETEC 5 avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC pour un montant de **79 900€ ht**,

- **HEBERT David** (mandataire) 8 rue Mascoutou 46000 CAHORS, EURL ATELIER 15 JUILLET 9 place de la République 46800 MONTCUQ, DS INGENIERIE SAS 45 impasse de la Tuilerie 46330 CABRERETS, BAT ECO 46 / WH LANEAU 1 rue Lacoste 46000 CAHORS, ODETEC 339 route Louis Aragon Saint-Laurent-sur-Manoire 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE, ETB Réseaux le Bourg 46150 MONTGESTY, EMACOUSTIC 6 rue des Tonneliers 31700 BLAGNAC pour un montant de **84 150€ ht**,

- **RENDEZ-VOUS**, Agence d'architecture (mandataire) 70 rue G. Clémenceau 46000 CAHORS, ODETEC 17 rue du Petit Saint Germain 19100 BRIVE LA GAILLARDE, DS Ingenierie 45 impasse de la Tuilerie 46330 CABRERETS, BAT ECO 46 / WH LANEAU 1 rue Lacoste 46000 CAHORS, ORGEA ACOUSTIQUE 33 rue de l'île du Roi BP 40098 19103 BRIVE pour un montant de **88 400€ ht**,

- **ARKHIDEA** (mandataire) 74 rue Denis Forestier 46000 CAHORS, INGENIERIE DES ENERGIES ET DES STRUCTURES 331 rue Hautesserre 46000 CAHORS, ORFEA 33 rue de l'île du Roi BP

40098 19103 BRIVE, EIRL Gay Laurent Le Moulin de César 46230 BACH pour un montant de **95 625€ ht**,

- **CCarchitecte SARL** (mandataire) 15 rue du Moulin 31700 BLAGNAC, SAS CD2I 13 rue André Villet 31400 TOULOUSE, EMACOUSTIC 6 rue des Tonneliers 31700 BLAGNAC pour un montant de **76 500€ ht**,

- **Eric MORAND** Architecte DPLG (mandataire) IPB 9 route de Moyrazès 12200 RODEZ, ENERGIES CONSEIL 57bis avenue de Rodez 12450 LA PRIMAUBE, EMACOUSTIC 6 rue des Tonneliers 31700 BLAGNAC, 2 AU 34bis chemin du Chapitre 31100 TOULOUSE pour un montant de **70 125€ ht**,

L'ouverture des plis contenant les candidatures a été effectuée le 2 juin 2021 par la commission technique qui a réalisé la vérification administrative de chaque candidature.

La commission appel d'offre s'est réuni le 14 juin 2021 à 10 heures et a décidé de partir en négociation sur l'offre de prix.

Une nouvelle commission a eu lieu le 25 juin 2021, les nouvelles propositions sont les suivantes :

- **JARRIGE Jean-Michel** (mandataire) place des Oules 46150 CATUS et BET IGETEC 5 avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC pour un montant de **79 900€ ht négocié à 77 775€ ht**,

- **HEBERT David** (mandataire) 8 rue Mascoutou 46000 CAHORS, EURL ATELIER 15 JUILLET 9 place de la République 46800 MONTCUQ, DS INGENIERIE SAS 45 impasse de la Tuilerie 46330 CABRERETS, BAT ECO 46 / WH LANEAU 1 rue Lacoste 46000 CAHORS, ODETEC 339 route Louis Aragon Saint-Laurent-sur-Manoire 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE, ETB Réseaux le Bourg 46150 MONTGESTY, EMACOUSTIC 6 rue des Tonneliers 31700 BLAGNAC pour un montant de **84 150€ ht négociée à 79 942.50€ ht**,

- **RENDEZ-VOUS**, Agence d'architecture (mandataire) 70 rue G. Clémenceau 46000 CAHORS, ODETEC 17 rue du Petit Saint Germain 19100 BRIVE LA GAILLARDE, DS Ingenierie 45 impasse de la Tuilerie 46330 CABRERETS, BAT ECO 46 / WH LANEAU 1 rue Lacoste 46000 CAHORS, ORGEA ACOUSTIQUE 33 rue de l'Île du Roi BP 40098 19103 BRIVE pour un montant de **88 400€ ht négociée à 85 000€ ht**,

- **ARKHIDEA** (mandataire) 74 rue Denis Forestier 46000 CAHORS, INGENIERIE DES ENERGIES ET DES STRUCTURES 331 rue Hautesserre 46000 CAHORS, ORFEA 33 rue de l'Île du Roi BP 40098 19103 BRIVE, EIRL Gay Laurent Le Moulin de César 46230 BACH pour un montant de **95 625€ ht négocié à 87 550€ ht**,

- **CCarchitecte SARL** (mandataire) 15 rue du Moulin 31700 BLAGNAC, SAS CD2I 13 rue André Villet 31400 TOULOUSE, EMACOUSTIC 6 rue des Tonneliers 31700 BLAGNAC pour un montant de **76 500€ ht négocié à 72 500 € ht**,

- **Eric MORAND** Architecte DPLG (mandataire) IPB 9 route de Moyrazès 12200 RODEZ, ENERGIES CONSEIL 57bis avenue de Rodez 12450 LA PRIMAUBE, EMACOUSTIC 6 rue des Tonneliers 31700 BLAGNAC, 2 AU 34bis chemin du Chapitre 31100 TOULOUSE pour un montant de **70 125€ ht, reste à la même offre.**

Au regard de la notation à la fois sur les prix et sur la partie technique, la commission d'appel d'offre a donc désigné l'offre la moins disante à savoir **Le Cabinet CC architecte pour un montant de 72 500 € HT.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE **à la majorité des présents soit 8 pour et 1 abstention** de valider la décision de la commission d'appel d'offre.

Madame la Maire indique la date du prochain conseil municipal : le 30 aout 2021 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

La secrétaire de séance,
Corinne FONT

La Maire,
Roselyne VALETTE.